

P. 9-12

BUDGET : RATRAPAGE, ADAPTATION ET PERSÉVÉRANCE

MONS

&

VOUS

magazine municipal de MONS EN BARCEUL

n°97 | mars 2021 www.monsenbaroeul.fr

P. 8

DANS LES ÉCOLES, LE SPECTACLE CONTINUE



QUESTION D'ÉQUILIBRE !

Enfant, jamais ne m'aurait traversé l'idée que la nature dans la proximité de laquelle je vivais ou celle qui m'était donnée à voir de façon indirecte, à la télé, était sous la menace d'un grand danger. Les hirondelles qui striaient le ciel, les flancs vif-argent des vairons étincelant dans l'eau de la rivière, le pelage de velours noir de la taupe prise au piège de M. Aubin, le taupier, la vipère surprise à l'orée d'un bois qui nous fit détalier comme si nous avions vu le diable, ces dizaines de petites grenouilles grouillant dans les fossés que l'on glissait sous le col de nos camarades de jeu... tout cela n'est plus qu'un souvenir.

"La vie des animaux", ceux de continents inconnus, de latitudes lointaines, nous était contée comme un roman d'aventures, montrée comme un envoûtant spectacle par Frédéric Rossif, Jacques-Yves Cousteau, Walt Disney... Qui se doutait alors que ce qui nous subjuguait enfant ne serait plus, quelques décennies plus tard, que "chefs d'œuvre en péril". Alors que nous avait été donnée la nature à son midi, voilà qu'on nous annonçait déjà, la fin du jour.

Saisi d'un sentiment d'urgence, se multiplient aujourd'hui les travaux pour mieux la comprendre. Ces études en révèlent la complexité et la fragilité. Des reportages d'un réalisme éblouissant, d'une rare intelligence nous ouvrent les yeux et nous, spectateurs, sommes, à la fois, fascinés et indignés.

Ainsi, ai-je découvert récemment l'existence du rhinopithèque de Roxellane (l'une des

épouses du sultan Soliman le Magnifique) un primate à la belle fourrure rousse, au minois bleuté avec un petit nez retroussé vivant dans les forêts de montagne le long du plateau tibétain. En hiver, pour se préserver du froid, il marche debout sur la neige m'évoquant la légende du Yéti. Comme des milliers d'autres espèces, il est menacé par la réduction de son habitat, braconné pour sa fourrure ou le trafic d'animaux rares prisés par la pharmacopée "traditionnelle".

Nous avons projeté à la salle Allende, le magnifique opéra visuel des "Saisons" de Jacques Perrin. Dans un autre de ses films "Océans", j'ai vu des rassemblements d'araignées de mer progressant sur le fond telles une coulée de lave mais j'ai vu aussi des requins, ailerons tranchés rejetés vivants à la mer et condamnés à agoniser lentement. Ces images pourraient-elles couper l'appétit à ceux qui trouvent raffinée cette soupe dans laquelle baignent des morceaux d'ailerons insipides et caoutchouteux ?

Aujourd'hui, nous disposons de la plus vaste encyclopédie qui n'ait jamais été mise à la portée de tous, pour nous informer de l'état du monde et faire de nous des spectateurs engagés, impliqués hier pour le pire et peut-être demain pour le meilleur. Nous nous pensions d'essence surnaturelle, nous avons été jusqu'à nous dénaturer pour enfin réaliser que tout est intimement lié dans la savante architecture du vivant dont nous n'occupons ni la base, ni le sommet mais où nous sommes les seuls à détenir le redoutable privilège d'avoir conscience de la place que

nous y prenons et que nous devrions y tenir ! Notre petite planète est, à l'échelle du cosmos, non seulement une île aux trésors mais aussi, à défaut d'autres "ailleurs", notre unique et seule planche de salut... et quand ça craque d'un côté, c'est l'ensemble qui peut vaciller !

Dès lors, les héros des temps modernes ne sont plus des guerriers, des défricheurs, des conquérants, des prospecteurs-pilleurs de ressources, ceux dont la victoire marque précisément une rupture d'équilibre mais, au contraire ceux qui réparent, respectent, restaurent ou préservent les équilibres. Lorsque l'on parle de "nature en ville" comme à Mons, il s'agit plus de la réduire au "cadre de vie" comme une décoration accrochée aux murs, ou aux "espaces verts" comme s'il fallait contenir la nature dans des lieux dédiés. Cela rassemble toutes les formes du vivant y intégrant nous-mêmes dans une recherche de coexistence mutuellement favorable.

Alors vivement qu'on en profite, qu'on se retrouve tous dehors pour un grand bol de nature notamment à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement. Ce jour là, le 5 juin, nous animerons sur ce thème tous les parc municipaux. Et si la météo et les circonstances nous sont propices, nous projèterons le film "Tout est possible ; d'une terre polluée à la ferme de demain", qui, concrètement, témoigne que l'on peut revenir, non sans difficulté, non sans courage, à un équilibre plus naturel.

MONS & VOUS

magazine municipal
de la Ville de Mons en Barœul
27 avenue Robert Schuman
59370 Mons en Barœul
tél. 03 20 61 78 90
mairie@ville-mons-en-baroeul.fr

édité à 9 000 exemplaires
par la Ville de Mons en Barœul

Directeur de la publication
Francis BOSSUT

Rédaction, photos et mise en page
service communication

Impression
Imprimerie Monsoise

dépôt légal mars 2021
ISSN 1633-8111

toute reproduction totale ou partielle ne peut
se faire sans l'accord exprès de la rédaction



L'HÔTEL DE VILLE ENTRE
EN TRANSITION p. 4



DANS LES ÉCOLES, LE
SPECTACLE CONTINUE p. 5



APPRENDRE EN FAISANT !
p. 6-7



FAITES VOS VŒUX !
p. 8



BUDGET : RATTRAPAGE,
ADAPTATION... p. 9-12



FIN PROGRAMMÉE DE LA
TAXE D'HABITATION p. 13



UNE (BELLE) HISTOIRE
DE PAPIER p. 14



PIEDS ET MAINS...VERTES
p. 15



ALBERT BUCHET,
HOMME DE TERRAIN p. 17



MONS EN IMAGES :
LE FORT VU DU CIEL p. 19

ÉDITO

S'ADAPTER, TENIR, AVANCER, ESPÉRER

Lors de la parution du précédent numéro du Mons & Vous, en janvier, nous nourrissions l'espoir que, les vaccins arrivant, la crise sanitaire déclinerait progressivement. Hélas, les difficultés d'approvisionnement ont tempéré le rythme des vaccinations même si, par exemple, tous les résidents volontaires de notre EHPAD et une bonne partie de ceux de la résidence autonomie des Cèdres sont à présent vaccinés.

Aujourd'hui, le rythme des vaccinations s'accélère mais on déplore, notamment dans notre région, la propagation de "variants" plus contagieux. A l'approche du printemps, nous savons que nos efforts collectifs et individuels devront encore se prolonger...

Le 17 mars prochain marquera l'anniversaire du premier confinement décidé au lendemain des élections municipales de 2020. Quelle année ! Que de bouleversements, que de souffrances physiques, psychologiques, que de drames personnels mais aussi que de dévouement, d'abnégation, de solidarité de la part de nombreux acteurs mobilisés par cette crise, que de respect mutuel, de sens de responsabilité, de capacité d'adaptation de la plupart d'entre nous. Et, en dépit de tout cela, et même si elle n'est pas tout à fait la même, la vie continue comme on dit !

Ainsi, c'est l'un des rituels des institutions publiques, nous devons élaborer et présenter le budget communal pour l'année 2021. Ce dernier doit, évidemment, tenir compte des circonstances et difficultés de prévoir l'évolution de la situation dans les mois qui viennent. Il n'est pourtant pas question de s'installer dans une position d'attente, d'immobilisme. Comme vous le lirez dans l'article qui lui est consacré, ce budget comporte certaines dispositions liées au COVID et d'autres initiatives conformes à des engagements pris au moment de l'élection. Vous verrez que deux gros chantiers, la rénovation thermique de l'hôtel de Ville et la transformation de l'école La Paix, retardés par la crise, sont entrés en phase active et que deux autres opérations majeures concernant le Stade Peltier et la crèche Joséphine Baker devraient démarrer au second semestre.

Coté recettes, nous gardons la (bonne) habitude en vigueur depuis 20 ans, de ne pas toucher aux taux d'imposition sachant (voir page 13), qu'à présent, la ville "n'a plus la main" sur la taxe d'habitation qui disparaît progressivement. Plus exceptionnel, nous avons décidé, compte tenu du contexte, de ne pas actualiser, ne serait-ce que de l'inflation, les tarifs municipaux.

Vous verrez aussi que, bien que les salles des fêtes et de spectacles soient toujours fermées, l'action culturelle continue néanmoins, sous d'autres formes, notamment en direction des scolaires. Page 6 et 7 vous découvrirez que la ville, comme employeur, s'efforce de participer à la formation professionnelle en qualifiant son personnel, en accueillant des stagiaires et des apprentis que nous avons rencontrés sur le terrain, en plein travail.

En espérant que, particulièrement cette année, le printemps soit porteur de renaissance, de retour à une vie qui se libérera progressivement mais sûrement des contraintes que nous impose la situation sanitaire et qu'enfin, nous pourrions nous retrouver à la faveur d'événements municipaux. Nous en avons besoin, aussi, faisons tout ce qu'il faut comme efforts partagés pour que cela vienne !



Avant le vote du budget en mars, le conseil municipal a examiné en février le rapport d'orientation budgétaire : des incertitudes liées au contexte mais une situation financière saine et maîtrisée.

Rudy Elegeest
Maire de Mons en Barœul
Conseiller au Bureau de la Métropole Européenne de Lille

rénovation énergétique L'HÔTEL DE VILLE ENTRE EN TRANSITION

Depuis le mois de février, l'Hôtel de Ville entame sa transition énergétique. Au programme de ce vaste chantier : changement des façades, éclairage LED, réfection de certains espaces intérieurs... et surtout beaucoup d'adaptations pour les services municipaux et les usagers.

Dans le Mons & Vous n°95, paru en novembre 2020, nous vous annoncions d'importants travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville afin d'en améliorer les "performances énergétiques". La Ville en profite également pour rénover, réagencer certains espaces intérieurs accueillant du public.

Ce chantier d'un peu plus de 4 millions d'euros dont 2 millions de subventions de l'Etat devrait s'achever en avril 2022 mais d'ici là les services municipaux comme les usagers devront faire preuve de patience et de souplesse pour s'adapter à ce chantier en site occupé.

Bruits, circulations, déménagements internes... l'ambiance de travail comme la qualité d'accueil sont quelque peu perturbées par le chantier. Quoiqu'il en soit, les services municipaux continuent de fonctionner et s'adaptent à la situation : télétravail renforcé, changement de bureaux...

PLUSIEURS PHASES ANNONCÉES

Et, il faut bien l'avouer, cela ressemble un peu à un jeu de chaises musicales (avec une musique parfois peu



+ Le temps du chantier qui durera jusqu'en avril 2022, les services municipaux occuperont tour à tour, ces préfabriqués installés à l'arrière de l'Hôtel de Ville.

mélodieuse) entre des services qui doivent s'installer dans des bungalows à l'extérieur de l'Hôtel de Ville, d'autres qui déménagent de l'autre côté du bâtiment et ceux qui restent en place et voient leurs collègues faire et défaire leurs cartons tout en sachant que leur tour viendra prochainement.

Le vaste chantier de rénovation se déroulera en plusieurs phases à commencer par la façade sud (côté avenue Schuman). Ainsi, le service jeunesse, sport et vie associative et les ressources humaines reçoivent

actuellement le public sur rendez-vous dans leurs locaux éphémères installés sur le parking à l'arrière de l'Hôtel de Ville. Un nouvel environnement de travail dans des préfabriqués qui a démontré tout son confort puisqu'il est utilisé lors de rénovations d'écoles pour y accueillir des classes.

À partir du mois de juin, le chantier entrera dans sa deuxième phase et d'autres services devront faire leurs cartons.



culture

DANS LES ÉCOLES, LE SPECTACLE CONTINUE

En raison de la fermeture des salles de spectacles, depuis le mois de novembre, l'équipe culturelle de la Ville propose aux enseignants monsois d'accueillir des spectacles au sein de leurs écoles. De quoi faciliter davantage l'accès à la culture et le partage d'émotions entre artistes et petits Monsois.

Très active dans la médiation culturelle (représentations dédiées aux scolaires, échanges privilégiés avec les artistes...), l'équipe culturelle de la Ville poursuit ses activités malgré la fermeture de ses équipements. Elle invite les enseignants des écoles monsoises à développer de nouvelles formes de spectacles et d'échanges en collaboration avec les artistes, initialement programmés dans les salles de spectacles.

Ainsi le lundi 15 février, les élèves de CP et de CE1 de l'école des Provinces ont assisté à un "concert à domicile", comme l'appelle le directeur Alain Philippoff, du duo d'instrumentistes formé par Xin Guérinet au violon et de Michel Robache à la contrebasse.

Après une présentation de leurs instruments, les musiciens ont joué quelques grands airs de musique classique, entrecoupés de moments de questions-réponses sur les familles d'instruments, sur les grands compositeurs... Et les jeunes monsois ont déjà de bonnes connaissances de cet univers qui pourrait, pourtant, sembler éloigné de leurs intérêts musicaux !



Les élèves de Provinces ont répondu avec entrain aux questions des musiciens.

Les élèves des classes de CE2 des écoles Hélène Boucher et Sévigné ont eux aussi découvert le duo de musiciens les 8 et 15 février avec le même enthousiasme.

Les classes des écoles maternelles Lamartine, Rollin, Anne Frank et Charles Perrault vont, quant à elles, participer

au spectacle "Princesse de papier" de la compagnie "Balles & Pattes" les 25 et 26 mars prochains.

Un spectacle entre conte, magie et cirque qui emmènera les petits Monsois pour un joli voyage... "à domicile" !

formation professionnelle

APPRENDRE EN FAISANT !

Outre l'accueil de nombreux stagiaires, dont des élèves de troisième de nos collèges pour leurs cinq jours de découverte du monde professionnel, la Ville de Mons en Barœul, depuis 2017, passe des contrats d'apprentissage avec des jeunes en formation.

Au travers de ce dispositif, la Ville compte donc des "apprentis" qui durant leur formation (de 1 à 3 ans) alternent entre temps d'études dans un centre agréé et travail au sein des services accompagnés par un maître d'apprentissage, agent municipal.

Le savoir-faire professionnel acquis dans la collectivité associé aux cours de formation générale et technologique doit les conduire à l'obtention d'un diplôme reconnu. Il s'agit d'un contrat de travail et ils sont donc rémunérés à ce titre par la commune qui finance aussi une part de leur formation.

Trois services et donc trois types de métiers ont été ciblés pour l'accueil d'apprentis : le service Espaces Verts (jardiniers, paysagistes), la piscine (maître-nageur) et la petite enfance (crèche et halte-garderie).

Au terme de leur apprentissage, certains apprentis ont souhaité poursuivre leur parcours professionnel au sein du personnel municipal. Une dizaine d'apprentis ont été accueillis depuis 2017, 4 sont actuellement en contrat. Nous avons rencontré trois d'entre eux en contrat sur le terrain.





Élodie, après d'autres expériences professionnelles voulait acquérir une vraie qualification. Elle s'est vue proposer, dans le cadre du dispositif "dynamique vers l'emploi" d'abord un stage de découverte dans le secteur de la petite enfance qui a confirmé ses dispositions pour ces métiers puis la possibilité de suivre un CAP petite enfance en apprentissage.

A point nommé, la halte-garderie de la maison de la petite enfance était prête à l'accueillir. Il faut dire qu'Élodie est maman de trois enfants, mais comme elle dit, malgré cette expérience vécue, la formation notamment auprès de sa

tutrice Laurence, est nécessaire : le rapport avec les enfants ne peut être le même, il y a des règles à respecter, des comportements à adopter en "collectivité" au moment du change, du repas...

Élodie étudie donc 1 jour et demi au Lycée Valentine Labbé (La Madeleine) et le reste de la semaine elle est en compagnie des bouts de choux avec une prédilection pour les bébés.

Élodie envisage, si tout va bien, de ne pas s'arrêter là et de devenir ensuite auxiliaire de puériculture.



Sébastien, 16 ans, est lui aussi élève au Lycée Horticole de Lomme mais y prépare un CAP. Nous l'avons croisé alors, qu'avec l'équipe des jardiniers des Sarts, il procédait aux tailles d'hiver des arbustes et graminées de l'avenue Schuman.

Sébastien connaît bien les jardiniers des Sarts. Tout jeune, il les voyait travailler depuis sa fenêtre dans le parc ; il leur parlait de temps en temps. Et, quand il a dû faire son stage de 3^{ème}, il s'est naturellement tourné vers eux. C'est sans doute cette première expérience qui l'a conduit à s'orienter dans cette voie et aujourd'hui il fait partie de l'équipe des jardiniers et c'est sa maman qui peut le voir depuis sa fenêtre !

En ville comme au lycée, l'hiver, quand la nature est endormie, on coupe, on débroussaille et on s'initie à la maçonnerie... en tant que futur paysagiste.

Ainsi, avant de procéder aux plantations dans quelques semaines, il a fallu préparer le terrain pour l'installation d'une micro-forêt aux Sarts selon la méthode Miyawaki*.

**Miyawaki : botaniste japonais qui a donné son nom à une méthode de plantation dense, favorisant l'utilisation d'essences locales en milieu urbain.*

Par une très froide après-midi (-5°), nous avons rencontré Bastien (photo sur la page de gauche), tout jeune apprenti au service "espaces verts" dans le cadre de sa préparation d'un Bac Pro "Aménagement paysager". Il est au tout début de ce cursus, en seconde au lycée horticole de Lomme.

Comme il se doit, il était accompagné de son maître d'apprentissage Eric Outtier sur l'un des sites où il travaille : la future zone humide de l'arboretum. Il a participé au tressage de branches de saules, à la plantation d'arbres, au nivellement des abords... Il s'était déjà

essayé à un autre métier exigeant et manuel, la boulangerie (il y faisait plus chaud !) mais était attiré par l'extérieur, et la nature.

Malheureusement, beaucoup de ses cours se font aujourd'hui en distanciel ce qui donne encore plus d'intérêt à cette pratique encadrée sur le terrain.

Le métier commence d'ailleurs "à rentrer" au vu des premières cloques aux mains dues au maniement des outils. De plus, ce contrat d'apprentissage lui confère une certaine autonomie de quoi, nous l'espérons prendre un bon départ !

aînés

FAITES VOS VOËUX !

L'année dernière, les diverses animations destinées aux aînés ont beaucoup pâti des mesures liées à la crise sanitaire. Pour cette année, le CCAS a travaillé sur un nouveau programme d'animations culturelles respectant les consignes sanitaires.

En 2020, il n'était en effet plus question de banquets, d'excursions en bus ou encore de spectacles dans la Salle Allende. La remise des colis de fin d'année n'a pu se faire lors d'un moment de convivialité au Fort mais leur distribution en porte à porte par les élus et les agents de la ville a néanmoins permis des échanges courts mais chaleureux.

Les perspectives pour l'année 2021 sont pour le moins très incertaines et, en fonction des circonstances, le programme d'animation s'adaptera. C'est le cas notamment pour les spectacles. Conscients que le retour dans de grandes salles de plusieurs centaines de spectateurs est très compromis à moyen terme, une formule de substitution a été imaginée et mise en place par les équipes du CCAS et du service culture.

Ainsi, une série de spectacles à petites jauges (25 personnes) dans la salle du Trait d'Union au Fort est proposée à nos aînés.

Au total, près de trente représentations ont été programmées, d'avril à octobre. Le maître mot de cette programmation a été la variété et l'éclectisme ; ainsi

chacun, quels que soient ses goûts, pourra y trouver son bonheur.

D'aucuns seront heureux d'y retrouver la chanteuse Joëlle, notre Whitney Houston, souvent appréciée lors des banquets des aînés ; d'autres se laisseront entraîner par des airs d'opérette ou se sentiront des fourmis dans les jambes au rythme des musiques irlandaises à moins qu'ils ne préfèrent les grandes chansons de notre répertoire interprétées par la compagnie Tire-Laine. Pour ceux qui sont plus visuels, peut-être essaieront-ils de découvrir le secret des tours d'un spectacle de magie réunissant étonnement et humour.

Et ceux qui sont très attachés à notre terroir, à ses traditions et à son "parler", pourront s'inscrire à la dictée en ch'ti du professeur Truchot (n'ayez crainte, vous ne serez pas notés !) ou se régaleront des sketches patoisants en compagnie de deux gais lurons Léon et Gérard.

Le programme de ces spectacles a été distribué dans les boîtes aux lettres des aînés monsois. Ils sont appelés à exprimer leur vœu, leur choix de spectacles. Chers aînés, si vous n'avez pas encore renvoyé votre bulletin d'inscription, ne tardez plus !



La chanteuse Joëlle, qui inaugurera le programme de spectacles, se produira à 4 reprises devant les aînés monsois en avril et en juin.



budget

RATTRAPAGE, ADAPTATION ET PERSÉVÉRANCE

Le budget 2021 sera encore très conditionné par la crise sanitaire que nous traversons et les nombreuses incertitudes qu'elle fait planer sur les conditions de mise en œuvre de nos projets et de fonctionnement de nos services. Néanmoins, nous ne saurions nous contenter de rester dans l'expectative ; il nous faut avancer prudemment en nous réservant des possibilités d'adaptation rapide comme nous avons dû le faire en 2020.



Derniers coups de massue pour terminer l'aménagement paysager entre les deux bâtiments de la résidence Galion.



La requalification de la place Vauban est en cours de finalisation.

En matière de "grands" projets d'investissement, l'année 2020 a dû marquer un temps d'arrêt et de ce fait, nombre d'entre eux ont subi un décalage dans le temps.

Certains ont néanmoins pu être lancés après le confinement strict, comme ceux des aménagements des espaces publics de la place Vauban et aux abords de la résidence Galion, avenue Marc Sangnier. Ils s'achèveront au cours du premier semestre 2021.

D'autres, malgré des interruptions, ont pu être bouclés en 2020 comme la rénovation du centre social Imagine. Par contre les lourdes transformations de l'école La Paix (voir Mons & Vous n°93), comme celles de la crèche Joséphine Baker ont dû être reportées pour les unes début février (c'est commencé) et pour les autres au second semestre 2021 si tout va bien.

INVESTISSEMENTS PLURIELS

D'autres grands projets respectent un calendrier presque normal, c'est le cas notamment des travaux de transition énergétique de l'Hôtel de Ville qui viennent de démarrer et qui dureront 14 mois si rien ne vient perturber leur avancement.



ZOOM SUR LA CRÈCHE MUNICIPALE JOSÉPHINE BAKER

L'opération d'extension et de rénovation de la crèche municipale, située mail Lamartine, comprend plusieurs axes techniques.

Il a été fait le choix d'optimiser l'espace situé au rez-de-chaussée avec une extension à l'arrière (dans le patio), la création d'un local poussettes, la rénovation des salles de propreté, et de consacrer l'étage au personnel de la crèche avec la réfection des vestiaires et de la salle de repos.

Afin de répondre aux transformations du Centre Social qui partage le même bâtiment (sans aucune communication entre les deux structures), les menuiseries extérieures seront changées et la qualité acoustique, le confort thermique, la qualité de l'air seront revus conformément aux exigences environnementales actuelles.

Le coût de cette rénovation est de l'ordre de 700 000 euros.



+ La rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville durera jusqu'en avril 2022.



+ Image de synthèse du nouvel ensemble vestiaires-tribunes du stade Peltier qui intégrera également un club-house et le logement du gardien après démolition de l'existant.



+ Pour préserver sa structure, l'indispensable abattage des arbres sur les toitures du Fort a commencé début mars.

Les travaux de sécurisation du Fort même très partiellement programmés en 2021 ne sont pas encore précisément calés même si la phase préalable et indispensable d'abattage des arbres de haute tige implantés sur les talus de couvertures est en cours.

Il en est de même pour l'ambitieux programme prévu au stade Félix Peltier (voir Mons & Vous n°94). On

peut penser, qu'à minima (même si les sportifs sont impatients), la démolition de l'ancienne tribune interviendra en 2021.

Dans une approche, sans doute optimiste, cela conduit, en y intégrant toutes les opérations plus classiques d'investissement, à retrouver une prévision 2021 d'une ampleur comparable à la prévision

2020, autour de 10 millions d'euros sachant, qu'en 2020, nous n'avions pu en réaliser que la moitié (5 millions d'euros). Cela correspond néanmoins à un investissement très significatif (comparable au niveau d'investissement de l'année 2017) pour une ville de 20000 habitants.

Nous n'avons plus qu'à espérer pouvoir retrouver rapidement de la visibilité et de la stabilité qui sont les conditions préalables pour établir sérieusement un plan d'investissement consolidé pour ce mandat intégrant notamment la part ville du programme "ANRU2".

Notons, que d'une manière peu spectaculaire ce plan est déjà en œuvre puisque des relogements sont en cours pour les résidents des immeubles qui seront ultérieurement déconstruits.

FONCTIONNEMENT SINGULIER

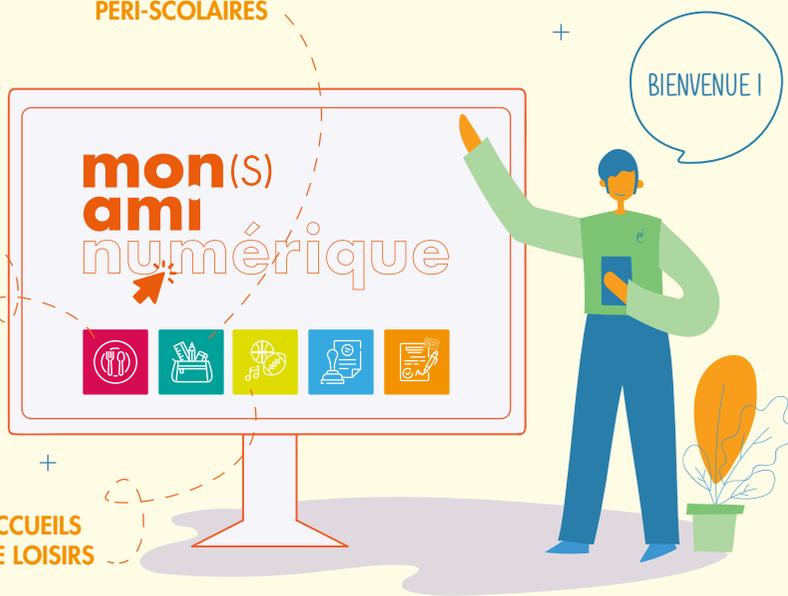
Côté fonctionnement, l'année 2020 fut très singulière avec des arrêts ou des ralentissements de l'activité de certains services municipaux alors que, dans le même temps, il fallut faire face dans l'urgence à toutes les implications de la crise en matière de protocole sanitaire et de soutien aux secteurs les

+

ACTIVITÉS
PÉRI-SCOLAIRES

+

BIENVENUE !

RESTAURATION
SCOLAIREACCUEILS
DE LOISIRS

+

La Ville lancera avant l'été un espace numérique dédié aux inscriptions péri-scolaires (restauration, accueils de loisirs...). Cet espace s'appellera "mon(s) ami numérique" en référence au service AMI (Accueil Monsois Interservices) le guichet unique qui vous reçoit au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

plus impactés dont l'action sociale, les établissements pour personnes âgées.

La Ville a par ailleurs soutenu les commerçants monsois par des allègements de charges et de loyers (pour ceux occupant des locaux dont la Ville est propriétaire), ou l'octroi de primes exceptionnelles. Durant le premier confinement, lors de la fermeture des écoles, elle a mis en place un accueil dédié pour les enfants des personnels de santé.

Paradoxalement, en masse, l'impact budgétaire n'est pas conséquent compte tenu de l'insensibilité d'une part importante de nos recettes aux éléments conjoncturels (produits fiscaux et dotations diverses représentant 80% de nos recettes courantes de fonctionnement).

Dans la situation que nous connaissons aujourd'hui, y compris, sur notre fonctionnement ordinaire, les prévisions demeurent assez aléatoires.

Néanmoins, on peut anticiper quelques dispositions nouvelles pour cette année non sans lien avec ce que vivons :

- un gel des tarifs municipaux des prestations municipales école-enfance

quelles qu'elles soient jusqu'en septembre 2022 ;

- l'ouverture à toutes les écoles des "classes de découvertes" au cours de l'année scolaire 2021/2022 en rattrapage des multiples annulations des 2 dernières années ;

- le renouvellement du marché de restauration scolaire avec une accentuation de la part de produits bio ou labellisés (au moins 50% en valeur des matières premières) ;

- le changement de mode de réservation des repas en restauration scolaire (à distance via une application mobile ou internet) s'accompagnant d'une généralisation des démarches dématérialisées dans les domaines écoles/enfance ;

- une adaptation aux circonstances des animations ville pour les seniors afin d'éviter les rassemblements ;

- le possible dédoublement des classes de grande section en REP + (Réseau d'Éducation Prioritaire) à partir de septembre 2021.

Quoi qu'il en soit, les services municipaux s'attacheront à respecter



+

La part de produits labellisés (bio, AOP, pêche durable...) dans les assiettes des petits Monsois passera de 30 à 50% sans surcôt pour les familles.

les consignes sanitaires limitant la circulation virale et s'efforceront, à la mesure de ces contraintes qui iront, nous l'espérons, en s'allégeant, de maintenir ou de revenir à une activité aussi normale que possible.

Si, comme cela a été dit aux services de l'Etat, début février, une implication directe de la Ville pouvait aider à améliorer la situation localement comme par exemple l'installation d'un centre de vaccination, elle y répondrait évidemment favorablement.

LE "ROB" EN DÉBAT LE 18 FÉVRIER

Lors de la séance du 18 février dernier, le Conseil Municipal a débattu du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) de l'année en cours. Ce document permet aux conseillers municipaux d'appréhender la situation financière de la commune et de discuter des principales orientations qui préfigurent du budget 2021, qui, lui, sera voté le 25 mars prochain.

Vous pouvez retrouver ce document sur le site de la Ville à l'adresse : monsbaroeul.fr/rob2021



fiscalité

FIN PROGRAMMÉE DE LA TAXE D'HABITATION

A partir de 2021, commence la seconde phase de la disparation de la taxe d'habitation, recette non négligeable de la Ville.

Cette taxe n'existe plus depuis l'an dernier pour les foyers dont le revenu fiscal de référence et le nombre de parts les rendaient éligibles à cette suppression progressive depuis 2018.

Cela représente environ 84% des foyers monsois éligibles à la TH qui ont vu, à ce titre, leur imposition diminuer par palier de 30%, 65% puis totalement respectivement en 2018, 2019 et 2020. Ceux qui y sont encore assujettis bénéficieront du même mécanisme d'effacement progressif à partir de cette année. Dès lors, plus aucun contribuable monsois n'acquittera de taxe d'habitation sur son logement principal à partir de 2023.

Mais, ce n'est pas le seul changement qui interviendra cette année. Les propriétaires constateront en effet quelques changements sur leur avis de taxe foncière. Jusqu'à ce jour, ils s'acquittaient de cette taxe auprès de la commune (avec un taux décidé par celle-ci) et aussi auprès du département (avec un autre taux décidé par le département).

A partir de cette année, les recettes de taxe foncière (TFB) du département sont d'une certaine manière



"transférées" aux communes pour "compenser" leurs pertes de taxe d'habitation. Ainsi, la part départementale de la TFB n'apparaîtra plus sur vos feuilles mais, par contre, le taux communal 2021 de TFB résultera de l'addition des taux départementaux et communaux de l'année 2020. Ainsi, l'imposition de TFB sera équivalente à celle qu'elle aurait été ordinairement mais par contre, son produit ira exclusivement à la commune.

Évidemment, et sans entrer dans le détail de cette très grande manœuvre fiscale, le département recevra lui aussi de nouvelles recettes en compensation de sa perte de TFB. De plus, pour notre Ville, la "récupération de TFB départementale" ne couvrant pas intégralement la perte de la taxe d'habitation communale, nous toucherons en plus de l'Etat le montant

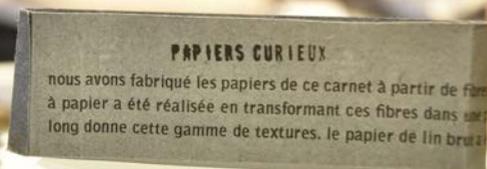
de cette différence. Notons qu'à la faveur de cette réforme, les résidents non-propriétaires ne verseront plus de contributions directes au budget communal mais uniquement des contributions indirectes au travers de diverses taxes ou tarifications de prestations.

Soulignons également que la répartition de l'impôt évoluera significativement. Ainsi dans nos recettes de fiscalité locale, les établissements commerciaux ou industriels représenteront une part relative plus importante qu'auparavant, et en proportion de leur nombre de logements, compte tenu de dispositions spécifiques, les bailleurs sociaux, une part moindre.

C'est donc dans un nouveau paysage fiscal que vont devoir s'inscrire les perspectives budgétaires des villes !

artisanat

UNE (BELLE) HISTOIRE DE PAPIER



Claudine Latron fabrique du papier à la main. Nous l'avons rencontrée dans son atelier embaumé des essences de bois et de végétaux. Portrait d'une artisan d'art unique en France !

Installée depuis 2013 dans son atelier au premier de l'avenue du Trocadéro, Claudine Latron est fabricante de papier artisanal. Elle est aussi spécialiste de la confection de formes de papetiers (outil qui s'apparente à un tamis utilisé pour la fabrication de papier à la main). Elle crée des papiers particuliers à partir de fibres végétales ou en recyclant des chutes de tissus.

Après des formations auprès d'artisans papetiers, elle se spécialise dans la fabrication de formes à papier jusqu'à devenir aujourd'hui une des rares formaires (l'artisan qui fabrique les formes de papetiers) au monde, la seule professionnelle en France.

Connue et reconnue à l'international, elle en confectionne pour des musées, des éditeurs de livres précieux ou des unités de restauration de livres anciens en France, en Europe ou aux Etats-Unis.

Artisanat traditionnel, véritable savoir-faire, "l'art du formaire" est depuis 2018 inscrit à l'Inventaire National du patrimoine culturel immatériel grâce à son implication, à sa démarche de sauvegarde de ce métier ancien.

En plus de cette activité, Claudine Latron, en collaboration avec Géraldine Peumery, continue de chercher, d'expérimenter, d'explorer les différentes fibres cellululosiques pour en faire des papiers artisanaux aux textures riches, multiples. Avec ces matières les deux créatrices confectionnent des couvertures de carnets, divers produits de papeterie ou accessoires sous l'appellation "Papiers Curieux".

Elle propose également des stages et des ateliers d'initiation à la fabrication de papier, dans son atelier à Mons en Barœul ou dans des structures extérieures, dans le but de sensibiliser, d'aider à la créativité avec ces matières et ces processus de fabrication.



Claudine Latron présente ses activités sur le site internet "claudinepapiers.com"

école LE NOUVEAU JARDIN DE GUYNEMER

Le lundi 8 mars, jour de rentrée, les écoliers du groupe scolaire Guynemer-Rollin ont découvert le nouveau mobilier en bois installé dans leur "jardin d'école".





végétalisation PIEDS ET MAINS...VERTES

Dans les quartiers le plus anciens de notre ville, les trottoirs sont directement en pied de façade des maisons qui bordent les rues. Dès lors, malgré les efforts de fleurissement de certains, l'impression d'ensemble est assez minérale entre les murs des maisons, les trottoirs et les chaussées bituminés. Aussi la Ville a entrepris, là où la largeur du trottoir le permet, une campagne d'installation de micro-fosses de plantations en pied de façade.

Depuis 2018, la Ville encourage la "végétalisation des façades". Bien évidemment, l'installation de micro-fosses, effectuée par la Ville, se réalise à la double condition que le propriétaire donne son accord et qu'il s'engage à verdifier et à entretenir (et parfois hélas à nettoyer) ce micro-espace vert au fil des saisons.

Dès lors les propriétaires ayant la main verte peuvent apporter une touche de verdure sur l'espace public ce qui adoucit l'ambiance de la rue et profite à tous, y compris aux passants.

Déjà plus d'une cinquantaine d'entre elles ont été mises en place dans les rues Alexandre Deleamar,

Courcot, Franklin, Jean-Jaurès (tout récemment), Pasteur, Salengro ainsi que rue du Quesnelet et rue du Général de Gaulle.

Avec le printemps, les plantations prennent ou reprennent timidement des couleurs, nous en avons surpris quelques-unes sortant de leur sommeil.

De nouvelles demandes peuvent être instruites auprès des services techniques de la Ville sachant que les interventions, lorsqu'elles sont possibles, sont programmées de manière groupée dans un secteur.

Une participation assez symbolique de 45 € est demandée alors que le coût moyen de percement et de construction de ces micro-fosses est de l'ordre de 250€ pour la Ville. Par ailleurs, des conseils sur les types de plantes à y installer peuvent être donnés par les services municipaux.

La demande de végétalisation de façade peut être téléchargée sur le site de la Ville à l'adresse : monsbaroeul.fr/vegetalisation



MON(S) ACTUALITÉ

pour suivre les actualités de la Ville

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER

sur mons-en-baroeul.fr/newsletter ou en flashant le QR code ci-contre



EN JUIN, DEUX ÉLECTIONS !

Prévues initialement au mois de mars, **les élections départementales et régionales sont reportées aux 13 et 20 juin 2021**. Ces deux élections qui ont lieu les mêmes jours amènent les collectivités à prendre toutes les mesures nécessaires pour leur bon déroulement : réagencements des bureaux de vote (voire déplacements dans des locaux plus grands), équipements de protection sanitaire, possibilité pour les électeurs de disposer de deux procurations...



Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent se faire jusqu'au 7 mai 2021 sur le site service-public.fr. Toutes les informations auprès de l'état-civil au 03 20 61 78 90 ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

DONNEZ VOTRE SANG

La prochaine collecte de sang, organisée par l'Établissement Français du Sang en partenariat avec l'Association des Donneurs de

Sang de Mons en Barœul, aura lieu le **mercredi 16 juin 2021**, salle du Fort. La collecte se fait sur rendez-vous sur le site internet : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



LA PETITE ENFANCE À L'HONNEUR



La semaine monsoise de la petite enfance a lieu du 29 mars au 3 avril

dans les structures partenaires. Si les ateliers parents-enfants en semaine sont réservés aux utilisateurs, la journée de clôture du samedi 3 avril est ouverte à tous et offre aux enfants de 0 à 6 ans et leurs parents des moments privilégiés, des activités en extérieur (parcours motricité, travaux manuels...) et le spectacle "Opéra Minuscule" à la salle Allende, sur réservation, si les conditions sanitaires le permettent. Réservations auprès du service petite enfance au 03 20 61 78 90 ou à : petite.enfance@ville-mons-en-baroeul.fr

FAITES LE TRI...NUMÉRIQUE !



Notre consommation grandissante du numérique induit un stockage massif de données (e-mails, fichiers, applications...) sur nos ordinateurs ou téléphones et donc sur des serveurs (très) énergivores. Pour réduire notre empreinte numérique, l'association World Cleanup Day et l'Institut du Numérique Responsable ont lancé la journée "Nettoyons nos données" le **samedi 20 mars**. La Ville de Mons en Barœul vous invite à cette occasion à trier et à ne garder sur vos équipements que ce qui vous est (vraiment) utile !

Retrouvez également les actualités de la Ville sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram.



hommage

ALBERT BUCHET, HOMME DE TERRAIN

Après tant d'années à faire partager sa passion : le foot, Albert Buchet a définitivement "raccroché les crampons" le 1^{er} février 2021. Sa place, sur le banc au bord du terrain, les jours de match du Mons Athlétique Club, restera désormais vide et quel vide ! une forte présence, une voix puissante et rocailleuse, favoris et moustache à la Offenbach, poigne de catcheur, casquette de marin rappelant ses origines bretonnes vissée sur la tête et surtout une incomparable jovialité traduite par des éclats de rire reconnaissables entre tous. Albert était un personnage qui cachait une grande sensibilité et une envie permanente d'être tourné vers les autres.

Albert était bien plus que le douzième homme des équipes qu'il supportait, manageait, dirigeait. L'ancien gardien de but des équipes jeunes du LOSC n'avait jamais vraiment quitté le terrain rejoignant les entraîneurs puis la direction de clubs.

A Mons en Barœul, il fonde en 1973, le MAC dont il restera jusqu'au bout président d'honneur. Albert Buchet a mis toute son énergie, toujours débordante, à développer ce club dans lequel il voyait, au-delà du sport lui-même, un lieu d'accueil, de formation humaine, de développement des jeunes.

Comme pour beaucoup de sa génération, la jeunesse d'Albert Buchet ce fut aussi l'Algérie ; il avait effectué trente-trois mois de service militaire en Afrique du Nord. Médaillé, il ne ratait jamais une manifestation patriotique et ses camarades des anciens combattants mirent un point d'honneur à lui rendre un bel hommage lors de ses funérailles.

A son retour, il exerça différents métiers et, ayant tenu avec son épouse, le café-restaurant, rue du Général de Gaulle, face à la brasserie, il devint plus encore une figure monsoise. Avec son naturel à toute épreuve, il mettait tout le monde dans sa poche... qui pouvait lui résister ?

L'heure de la retraite venue, pas question de se retirer ! Il rejoignit une autre équipe, celle des PDG (Porteurs De Gamelles), des bénévoles livrant les repas au domicile de nos aînés. Et le voilà, reparti en tournée, avec sa twingo verte...

d'autres rencontres, d'autres amitiés comme l'a souligné avec émotion Philippe Camelot. Toujours à la barre, généreux et entier... ce n'est que devant la traîtrise de la maladie qu'il dut s'incliner !

La Ville, au nom de toute son action pour les jeunes, les aînés, le sport à Mons, souhaite entretenir le souvenir d'Albert Buchet en donnant son nom au terrain de foot du stade de Lattre... un exemple, un encouragement pour tous ceux qui fouleront cette pelouse !



Le terrain de football du stade de Lattre portera le nom Albert Buchet.

MONS L'AVENIR ENSEMBLE

Albert, Bernard, Jean, Henri...

Notre ville a perdu en l'espace de quelques jours, quatre Monsois qu'au fil des années, des dizaines d'années, nous avons appris à connaître, à estimer et, on peut le dire, à aimer pour ce qu'ils étaient bien sûr, mais aussi pour ce qu'ils représentaient et apportaient à notre petite ville. En tant qu'élus, nous les croisons souvent ; il n'y avait pas d'événement local d'importance sans que l'un ou l'autre n'y soit présent. Au fil de nos rendez-vous réguliers, le plus souvent à l'occasion de moments de convivialité, ils avaient rejoint cette grande galerie de visages qui rassemblés, dans leur diversité, dans leur singularité, constitue l'identité monsoise. Être élu, c'est bien sûr gérer, administrer une multitude d'équipements, d'installations, de services, de projets... mais c'est aussi représenter les citoyens. On peut en reconnaître un bon nombre dans une ville à taille humaine comme la nôtre mais on ne peut tous les connaître. Fort heureusement, les circonstances, les hasards de la vie, ou la place qu'occupent certains Monsois dans la vie de la cité, et sans doute aussi, les affinités, font que certains Monsois nous sont plus familiers. Albert, Bernard, Jean, Henri étaient de ceux-là. Au-delà du dialogue normal qui existe entre élus et habitants, s'était établi avec eux quelque chose de plus personnel ; le temps avait sans doute bonifié la relation et, peut-être aussi que le bénéfice de l'âge leur conférerait, à eux qui avaient déjà tant vécu, tant fait, une aura particulière à nos yeux. Bernard Musslin, l'enfant d'Alsace de l'entre-deux guerres, nourri des deux cultures, des deux langues participait activement à la vie locale au point que les repas caritatifs, alsaciens évidemment, qu'il organisait avec son épouse sont devenus des incontournables à Mons et la choucroute presque un plat monsois. Albert Buchet avait le foot dans le sang, d'abord comme joueur, puis comme entraîneur et dirigeant de club. Il a été le fondateur du Mons Athlétique Club (MAC) et a ainsi permis à des générations de jeunes Monsois non seulement de pratiquer leur sport mais aussi d'y trouver un cadre structurant. Jean Defromont a lui aussi présidé le MAC. Enseignant il s'était impliqué, la retraite venue, chez les Délégués Départementaux de l'Education Nationale et pour les écoles de Mons, ville dont il avait été conseiller municipal. Henri Despeghel avait quitté la ferme et ses travaux pour s'engager dans l'armée en 1938. Rapidement fait prisonnier, il passa cinq années de captivité en Allemagne et ne retrouva le sol français qu'à l'été 1945. Doyen des anciens combattants monsois, il nous remettait à tous

en mémoire ces années de guerre et il fut, un magnifique centenaire : debout, ouvert, actif. Ils étaient tous de vrais et bons Monsois et peut-être puisions nous une part de notre motivation à œuvrer pour notre ville auprès d'eux car ce que l'on fait, on ne le fait pas pour des abstractions mais pour de vraies personnes ! Et un jour vient, un mauvais jour muselé dans le témoignage de nos émotions par la Covid, où l'on est étonné qu'ils ne soient plus là. Hélas, comme le dit la chanson de Brassens, "quand l'un d'entre eux manquait à bord, c'est...", vous connaissez la suite.

*Rudy Elegeest
Maire*

*Conseiller au Bureau
de la Métropole Européenne de Lille*

Il y a un an l'épidémie de COVID 19 nous a contraints à vivre autrement. Entre confinements, couvre-feux, protocoles sanitaires et gestes barrières, tous nous avons craint pour notre santé et celles de nos proches. Tous nous avons mis la spontanéité des relations humaines, la fréquentation des lieux de convivialité, les pratiques culturelles et sportives entre parenthèses. Mais tous n'avons-nous pas peut être vécu les mêmes difficultés. Personnes âgées, étudiants, travailleurs précaires ou brusquement privés d'activité, cette crise sanitaire a aggravé la situation des personnes les plus fragiles et en a révélé de nouvelles. Dès le 1^{er} jour du premier confinement, la Ville et le CCAS ont été au rendez-vous ; accompagnements sociaux spécifiques, appels aux personnes isolées, repas à domicile complétés par un repas du soir offert, augmentation du budget du CCAS de 20% avec notamment une hausse de plus de 200% des secours, les aides aux familles les plus fragiles pour compenser la fermeture de la cantine et le doublement de l'A.M.H., fabrication et distribution de 12000 masques "maison" grâce aux bénévoles, achat et distribution de paniers alimentaires, baisse des tarifs de cantine pour les plus basses tranches de revenu, aides aux commerçants... Cet effort doit et sera poursuivi ; agents communaux et élus demeureront vigilants et actifs et continueront à nous mobiliser avec nos partenaires pour prévenir la dégradation des situations individuelles et imaginer de nouvelles réponses collectives.

*Pour le Parti Socialiste,
Diana Da Conceição
Adjointe au Maire
Action sociale, emploi, petite enfance*

UN NOUVEAU SOUFFLE À MONS

700 000 € !

Lors du conseil municipal du 18 février, il nous a été présenté le Rapport d'Orientation Budgétaire qui préfigure le budget de la Ville pour l'année 2021. La réduction des dépenses liée à la crise sanitaire a dégagé 700 000€ d'épargne supplémentaire en 2020. En effet la fermeture de certains équipements pendant une partie de l'année et l'annulation d'événements ont réduit significativement certaines dépenses de la ville. Nous souhaitons, pour le budget 2021, que ces 700 000 € soient réinjectés directement dans le soutien à la population, au réseau associatif et à l'économie locale. Au-delà de la crise sanitaire, ce budget doit prendre en compte les effets économiques et sociaux de la crise. Et les conséquences vont se faire sentir pendant de nombreux mois encore, et peut-être plus encore en 2021 et 2022. La ville doit anticiper ! La ville doit jouer son rôle d'amortisseur de la crise et contribuer à la relance de l'économie locale. Comme nous l'avons signalé en conseil municipal, il faut impérativement pérenniser l'augmentation du budget du CCAS à hauteur de 20%. C'est un minimum pour 2021, voire 2022 ! Dans le même registre, il nous paraît impératif que les budgets des centres sociaux, des structures liées à l'emploi, des structures culturelles et des écoles soient également renforcés. Nous avons également demandé que les investissements pour la transition énergétique et les petits investissements plus favorables à l'économie locale soient privilégiés plutôt que les gros investissements. Pour aider la Ville à déterminer les pistes pour consommer utilement cette économie ponctuelle, une enquête est en cours sur notre site internet. Nous sommes sûrs que chacun d'entre vous a des idées pour utiliser au mieux ces 700 000 € en temps de crise. N'hésitez pas à l'alimenter ou à nous écrire directement.

Retrouvez l'ensemble de nos interventions en conseil municipal sur notre site internet. nouveau-souffle-mons.fr
contact@nouveau-souffle-mons.fr

*Un Nouveau Souffle à Mons en Barœul.
Timothée Lebon, Ghislaine Beauvois
Marc Toutin, Nathalie Robilliart, Kévin Vaillant*



LE FORT VU DU CIEL

Avant l'abattage indispensable des arbres sur ses toitures, nous avons pris de la hauteur pour conserver, graver, imprimer des images de l'ancien édifice militaire aujourd'hui fragilisé par le poids et les racines des arbres.

SÉLECTION
OFFICIELLE
FESTIVAL DE
DEAUVILLE
2019

SUNDANCE
FILM FESTIVAL 2019

FESTIVAL DE BERLIN 2019
SÉLECTION OFFICIELLE

tiff. toronto
international
film festival
SÉLECTION OFFICIELLE 2019

Telluride
Film Festival

Tout est Possible

(The Biggest little Farm)

UN FILM DE
JOHN CHESTER



**CINÉ
PLEIN
AIR**

SAMEDI 5 JUIN 2021

DANS LA CADRE DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉVÉNEMENT
"PASSONS PAR LE JARDIN", PLUS D'INFORMATIONS PROCHAINEMENT

